

# P.L.U.i de la Communauté de Communes du Pays Solesmois

Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil  
Communautaire en date du :

27/09/2017

Le Président

**PLAN DES  
SERVITUDES  
D'UTILITE  
PUBLIQUE**

**Communauté de  
Communes  
du pays SOLESMOIS**

**Plan Local d'Urbanisme**



**Servitudes d'Utilité Publique**

**PLAN  
1/1**

Bien vers connaître  
du Porteur à connaissance (P.A.C.)  
Art R101-1  
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Approbation,  
Délibération du : 13/09/2012

Date de mise à jour : 10/05/2013  
N° :  
carte\_pcu\_urbanisme\_servitude\_59571.wor

Echelle : 1 / 20000

Source : Gestionnaires Servitudes  
(C) Cadastre / Pô - Dgpr  
Email : d8tr@sudnord.com.fr

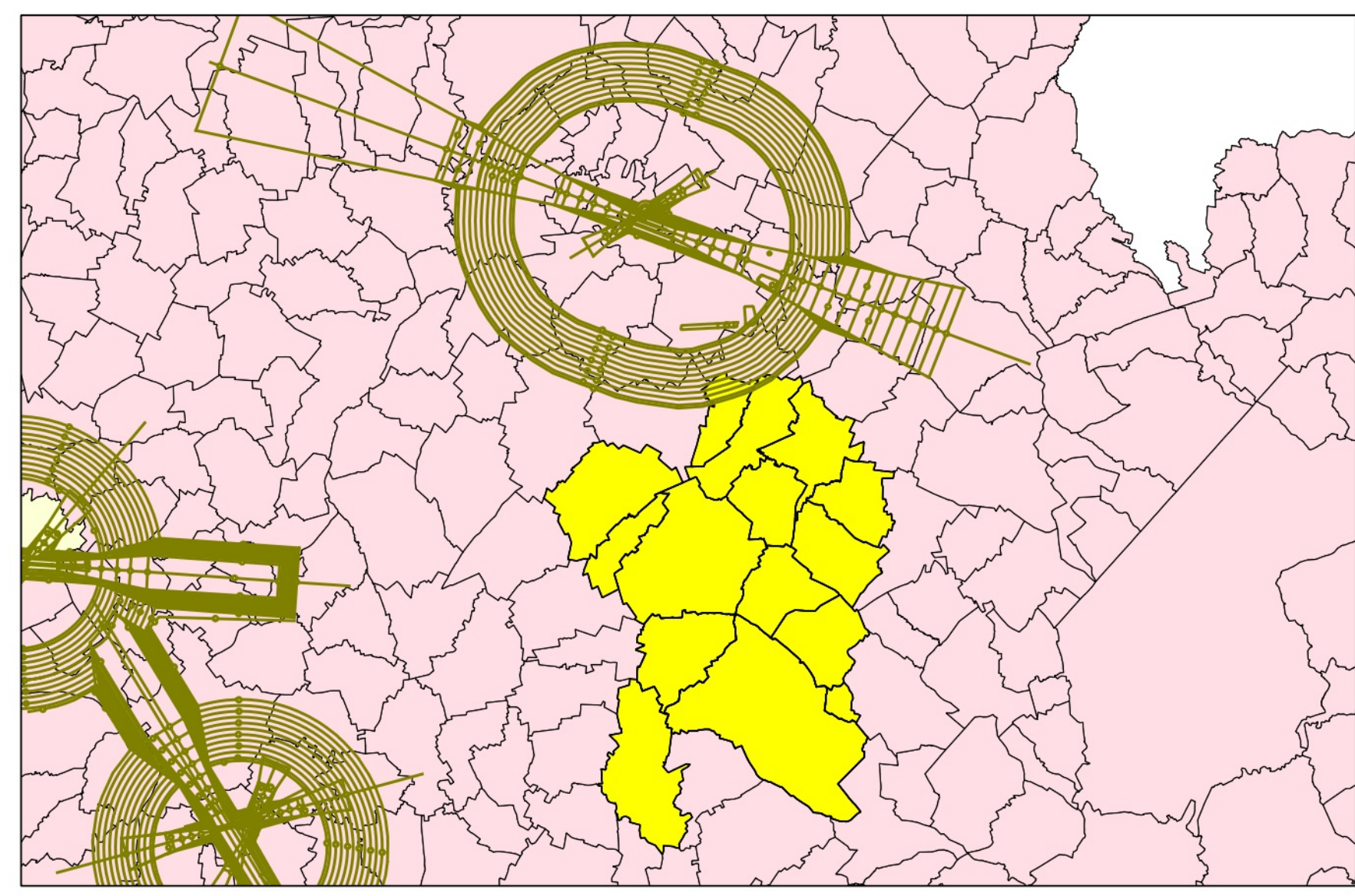
**Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord**  
  
**D.D.T.M 59**

Service  
Urbanisme  
et Connaissance  
des Territoires  
  
File  
Général  
Urbanisme  
des Territoires

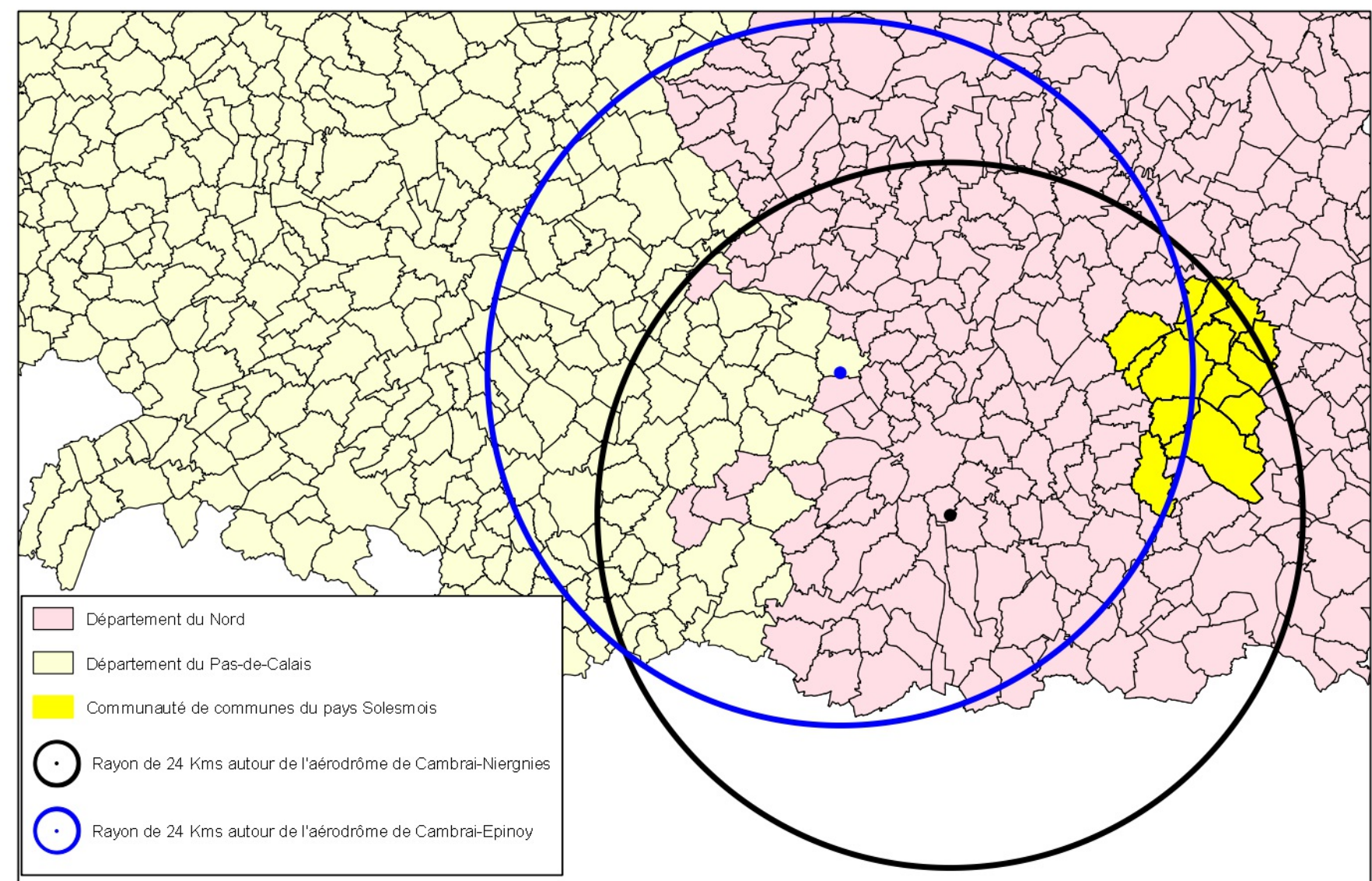
**LEGENDE**

- Limite communale
- Bâtiments
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques
- AS1 - Protection des Captages en Eau Potable
  - Protection éloignée
  - Protection immédiate
  - Protection rapprochée
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension.
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement  
Voir détail
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement  
Voir détail
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertzien contre les Obstacles
- PM2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
donnant lieu à une servitude)

**Nota:**  
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter  
la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:  
<http://www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr/les-porter-a-connaissance-realises-1792.html>  
Ou contacter directement le gestionnaire.



SERVITUDE T5 SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS



SERVITUDE T7 SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS

